



Avis public

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le mercredi 20 avril 2022 à 18h00 à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, 175 Route 107 à Délage.

Conformément à l'article 56 du Code Municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mesure disciplinaire – Suspension
4. Adoption du règlement 557-TRA-2022 décrétant un emprunt – Travaux de voirie sur les chemins du lac Bois-Franc, Ferme-Joseph et Baie-Davis

Donné es 14^{ième} jour du mois d'avril 2022.

Joanne Poulin

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Joanne Poulin, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Délage, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché cet avis public aux endroits désignés par le conseil municipal.

Joanne Poulin

Directrice générale et greffière-trésorière